



Embellissement du lotissement



CHELUN
INFORMATIONS
MUNICIPALES



SOMMAIRE

Page 2

L'édito de Mr Le Maire

Page 4

Prévisions budgétaires

Page 6

Communiqué des écoles

Page 7

Communiqué des
partenaires et acteurs
locaux

Page 10

Les associations

Page 12

État Civil et
informations diverses

L'édito de Monsieur le Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Permettez-moi de commencer cet édito par l'Ukraine et d'avoir une pensée pour tous ces habitants qui subissent les horreurs de la guerre. Souhaitons qu'elle puisse s'arrêter le plus tôt possible, et là, malheureusement, rien n'est moins sûr. En tout état de cause, elle aura des répercussions importantes dans notre pays, d'une telle ampleur économique que nous ne pouvons évaluer ni en mesurer les conséquences.

Pour tous ceux qui souhaitent soutenir le peuple ukrainien, sous quelque forme que ce soit, vous trouverez en pages intérieures les coordonnées des personnes ou des organismes à contacter. N'hésitez pas, si besoin, à consulter le secrétariat de la mairie.

Au moment où j'écris ces mots, je reçois de la préfecture les taux d'incidence de la Covid 19 : 1.800 cas déclarés pour 100.000 habitants en Ille-Et-Vilaine, ce qui en fait le deuxième département de France le plus touché. Là aussi, restons prudents et respectons les gestes barrières.

Lors du Conseil Municipal du 26 mars 2022, et comme chaque année à cette période, nous avons voté le Compte Administratif et le Budget Primitif. Une nouvelle fois, et ce depuis 2015 en accord avec mon Conseil Municipal, nous avons décidé **de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux** qui sont presque les plus bas de toutes les communes du département. Vous pourrez comparer, sur le tableau joint en page intérieure du CIM, avec les moyennes de Roche Aux Fées Communauté et celles du Département. Je le dis clairement : c'est grâce à une gestion drastique de nos deniers communaux que nous avons pu maintenir ces taux si bas. Vous constaterez aussi que la commune de Chelun a perdu désormais plus de 20.000 € depuis 2014 en Dotation Globale de Fonctionnement, soit plus d'un tiers de notre principale ressource, l'état nous l'ayant retirée au motif que cela contribue au redressement des Comptes Publics. Ceci est très injuste et pénalisant car ce ne sont pas les petites communes qui ont creusé le trou financier de l'état.

De toute façon, nous n'avons pas le choix, cela nous est imposé, et c'est pourquoi il nous faut rester prudent sachant que les dépenses obligatoires ne font qu'augmenter quand les recettes sont en baisse.

Avec mon Conseil Municipal, nous avons aussi fait le choix d'avancer la dernière tranche de l'effacement des réseaux aériens. Cela concerne une partie de la rue de Bretagne et le chemin de La Lande. Cette décision a été prise pour synchroniser l'opération avec celle de l'arrivée de la fibre optique. Ainsi tous les réseaux seront enterrés.

.../...



L'édito de Monsieur le Maire (suite)

Pour ce faire, nous avons contracté un emprunt de 120.000 € au Crédit Agricole pour financer les 20 % de reste à charge de ces travaux réalisés par le SDE (Syndicat Départemental d'Électrification). Cet emprunt est inclus dans le budget 2022 présenté en annexe. Le remboursement de ce prêt prendra le relais d'un autre emprunt qui se termine en 2023.

Concernant le **devenir de notre école** de Chelun, j'ai obtenu un rendez-vous à Rennes avec Mr Pelé et ses services (administration des écoles privées du diocèse) le 18 mars dernier. J'étais accompagné de Mrs Raymond Soulas, maire d'Éancé et Yves Boulet, maire de Forges-La-Forêt ainsi que Louis Guilloux, président de l'Association Chelunaise, cette dernière étant propriétaire de l'école. Nous avons eu un échange d'une heure et demie, cordial mais serré et argumenté pour la défense de notre école. Pour faire court, nous leur avons signifié que nous souhaitons faire vivre nos **deux écoles** dans nos **deux communes** le plus longtemps possible, et que, lorsque les effectifs ne seraient plus suffisants, NOUS FERMERIONS ENSEMBLE et NON L'UNE AU DÉTRIMENT DE L'AUTRE.

Je remercie le groupe de travail qui a permis de ramener le coût des travaux à entreprendre sur l'école de Chelun de 80.000 € à 30.000 €. Condition acceptée par l'Udogec, à qui nous avons transmis les devis lors de cet échange.

Le vendredi 29 avril prochain, à 19h00, avec mon Conseil Municipal, j'aurai le plaisir d'accueillir nos nouveaux habitants (propriétaires et locataires) ainsi que les nouveaux-nés et leurs parents. En effet, depuis deux ans, la situation sanitaire ne l'avait pas permis.

Nous leur présenterons notre commune et partagerons ensemble un moment de convivialité.

La commune de Chelun et l'ASPC (Association de Soutien du P'Tit Casino) vont reprendre l'organisation de la fête annuelle du 13 juillet (voir compte-rendu de l'assemblée générale).

Elle se tiendra au terrain de sports et permettra de continuer à soutenir notre dernier commerce.

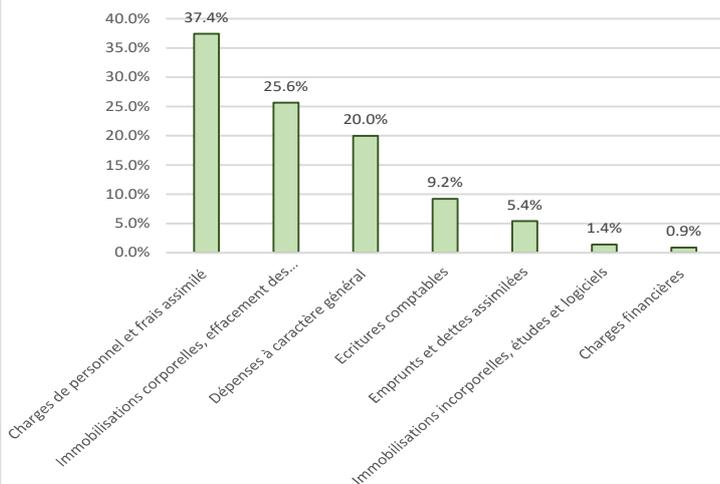
Espérons que d'ici là, la situation sanitaire le permette encore ...

Votre Maire, Christian SORIEUX
Vice-Président de Roche aux Fées Communauté
en charge des finances et des sports
Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne

Les dépenses

Désignations	Montants	Pourcentages
Charges de personnel et frais assimilé	176 265.09 €	37.4%
Immobilisations corporelles, effacement des réseaux	120 772.08 €	25.6%
Dépenses à caractère général	94 108.18 €	20.0%
Ecritures comptables	43 416.76 €	9.2%
Emprunts et dettes assimilées	25 566.57 €	5.4%
Immobilisations incorporelles, études et logiciels	6 680.00 €	1.4%
Charges financières	4 224.33 €	0.9%
Total dépenses fonctionnement et investissement	471 033.01 €	100.0%

Dépenses prévisionnelles fonctionnement et investissement



Travaux d'effacement des réseaux début septembre pour la dernière tranche, et début du raccordement à la fibre optique fin d'année 2022.

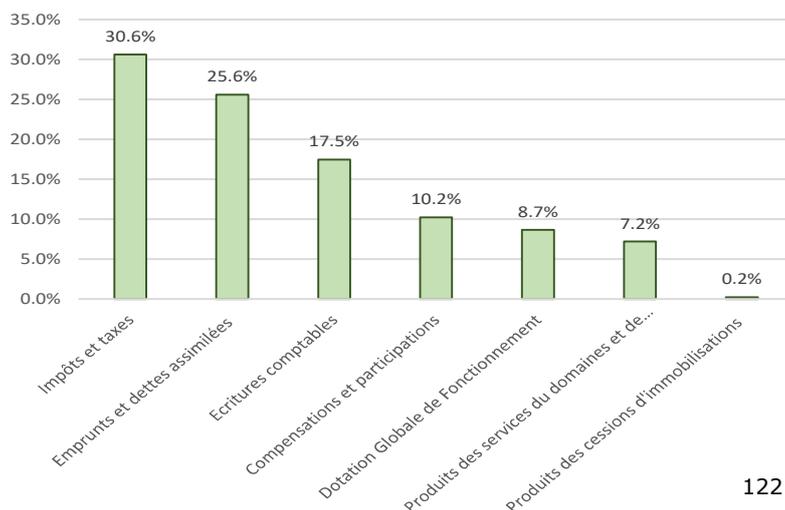
Les recettes

Désignations	Montants	Pourcentages
Impôts et taxes	144 158.28 €	30.6%
Emprunts et dettes assimilées	120 500.00 €	25.6%
Ecritures comptables	82 308.64 €	17.5%
Compensations et participations	48 211.00 €	10.2%
Dotation Globale de Fonctionnement	40 824.00 €	8.7%
Produits des services du domaines et de gestion courante - locations	33 951.09 €	7.2%
Produits des cessions d'immobilisations	1 080.00 €	0.2%
Total recettes fonctionnement et investissement	471 033.01 €	100.0%

Entre 2014 et 2021, la Dotation Globale de Fonctionnement a diminué de 20 600 euros, pour notre commune. Vous trouverez ci-dessous le détail par année:

2014	2015
61 773.00 €	60 775.00 €
2016	2017
56 000.00 €	52 000.00 €
2018	2019
40 755.00 €	41 102.00 €
2020	2021
43 881.00 €	41 173.00 €

Recettes prévisionnelles fonctionnement et investissement



Moyennes des taxes foncières en 2021	
Taxe Foncière Bâti	
Département Ille-Et-Vilaine	37,32%
Roche aux fées Communauté	35,36%
Chelun	33,66%
Taxe Foncière non bâti	
Département Ille-Et-Vilaine	43,33%
Roche aux fées Communauté	37,43%
Chelun	36,34 %

La taxe foncière pour 2022 reste inchangée depuis 2015 : pour le patrimoine bâti 33.66 % et pour le patrimoine non bâti 36.34 %.

Dépenses obligatoires

Les écoles

Dépenses scolaires obligatoires	Montants Budget 2022
Contrat RPI 3 Clochers	19 214.00 €
La Providence La Guerche-de-Bretagne	1 920.00 €
Ecole Publique La Guerche-de-Bretagne	6 370.00 €
Ecole Publique Martigné-Ferchaud	8 330.00 €
Total des dépenses obligatoires	35 834.00 €

Dépenses non obligatoires

Les écoles

Dépenses scolaires non obligatoires	Montants Budget 2022
Fournitures scolaires RPI 3 Clochers	780.00 €
Cantine RPI 3 Clochers	5 928.00 €
Halte-Garderie RPI 3 Clochers	1 521.65 €
Piscine RPI 3 Clochers	547.56 €
Total des dépenses non obligatoires	8 777.21 €

Les associations

Dénomination	Montants	Dénomination	Montants
A.C.C.	200 €	Course cycliste CCPRF	60 €
A.S.P.C.	200 €	A.D.M.R Martigné-Ferchaud	60 €
La Gaule Chelunaise	160 €	Amicale des Donneurs de sang	50 €
Cadets Chelun Martigné	335 €	Centre Eugène Marquis	50 €
Club Saint-Roch	600 €	A.D.O.T.	50 €
A.F.N. Chelun	200 €	Prévention routière	15 €
Courir pour la vie, courir pour Curie	50 €	C.O.D.E.M.	70 €
Association jumelage Pologne	50 €	Restos du Cœur	50 €
Familles rurales	500 €	L'outil en main	70 €
CLIC de la Roche aux Fées	50 €	APEL concours de chant	200 €
Total subventions aux associations			3 020 €



La salle communale
a fait peau neuve
en février 2022

-
Cyrille METAIRIE,
l'agent communal, a rénové la
salle durant les vacances
solaires de février ;
peinture et convecteurs.

Les écoles

A l'occasion de mardi gras, mardi 1^{er} mars, les élèves du R.P.I ont pu venir déguisés à l'école. L'occasion de montrer fièrement son plus beau costume ! L'après-midi, ils ont partagé un temps convivial autour d'un goûter de crêpes confectionnées par les parents.



Voici quelques dates à retenir pour le prochain trimestre :



- Vente de repas à emporter:

Cochon grillé accompagné de pommes de terre et de ratatouille, tarte aux pommes en dessert.

Les parts seront à récupérer sous le préau de l'école d'Eancé le **samedi 02 avril**. Une buvette vous sera proposée sur place. Vous recevrez le bon de commande dans vos boîtes aux lettres.

- Spectacle de fin d'année:

Le spectacle de fin d'année aura lieu le **samedi 25 juin** à Eancé derrière l'école. Les enfants défilent dans les rues en fin de matinée et feront des danses en début d'après-midi. Le soir, une soirée dansante vous sera proposée.

Les inscriptions pour la rentrée 2022 sont toujours possibles.

Plus de renseignements par téléphone au 07.69.72.81.06 ou par mail : eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh.

Clémence CORNÉE

Roche aux Fées Communauté

- **Le vendredi 20 mai de 20h à 22h30** à Martigné-Ferchaud :
Une Soirée Koh Lanta où vous devrez collaborer sur différentes épreuves emblématiques de Koh Lanta



- **Le vendredi 25 novembre de 20h à 22h30** à Coesmes :
Une Soirée Meilleur pâtissier où vous devrez réaliser en famille un dessert sous les conseils d'un pâtissier professionnel.
Le jury choisira-t-il votre réalisation?



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mélanie au 06 30 65 32 86 ou pj@rafcom.bzh



Point Accueil Emploi



La Pause Discut' pour profiter d'un moment de convivialité et de partage d'informations, en présence d'un conseiller Pôle Emploi et du Point Accueil Emploi. Sur inscription au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh

Mercredi 6 avril de 9h à 12h, à la Canopée à Janzé
Mardi 12 avril de 9h à 12h, à la Passerelle à Retiers



Action Repie Sport

Activité en plein air, chaque mardi avec l'encadrement d'éducateurs sportifs.

Informations auprès du PAE au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh



Ateliers

- Initiation à la Sophrologie : apprendre à gérer son stress
Lundi 25 avril de 9h30 à 12h, à la Canopée à Janzé



- Accompagnement numérique :

Mercredi 6 avril de 9h à 12h, à la Canopée à Janzé
Mardi 12 avril de 9h à 12h, à la Passerelle à Retiers

Le Relais pour l'emploi

Offres d'emplois en CDD, maraîchage
Contact :
myrtille.martrou@lerelaispourlemploi.fr
accueil.retiers@lerelaispourlemploi.fr
www.lerelaispourlemploi.fr
6 Rue Louis Pasteur
35240 Retiers
02 99 43 60 66





Service de Soins Infirmiers

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile de la Guerche de Bretagne
Recrute

DES AIDES SOIGNANT(es) pour un remplacement de plusieurs mois
ou ETUDIANT (es) INFIRMIER (es)
(Pour remplacements)

Renseignements :

Mme BOUCHERIE Isabelle – Directrice du SSIAD
Tel : 02 99 96 00 63

SSIAD
Maison de Santé
3, rue du Docteur PONTAIS
35130 La Guerche De Bretagne
02 99 96 00 63



Adresser CV et lettre de motivation à :
Mme BOUCHERIE Isabelle

Maison de Santé Association De Santé du Pays Guerçais
3 rue du Docteur Pontais
35 130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
Ou

E-mail : ssiad.laguerche@wanadoo.fr

Entreprise locale

GATINE VIANDES est une unité de transformation de la viande de porcs faisant partie du groupe Agromousquetaires.(Intermarché...) qui recherche des opérateurs en découpe H/F en contrat d'apprentissage pour la rentrée 2022.

De plus, GATINE VIANDES recrute en contrat saisonnier des Opérateurs de production dans différents services et un(e) opérateur de lingerie pour les vacances d'avril et les vacances d'été. L'entreprise recrute également un(e) assistant(e) administration expéditions pour un engagement sur plusieurs vacances scolaires d'une durée minimum d'un an, de préférence 2 ans. Profil Bac+2 minimum pour ce poste.

Seules conditions demandées pour un contrat saisonnier chez Gatine Viandes : être majeur(e) et être flexible sur les horaires en 2*8.

Leur besoin est sur le site de la Guerche-de-Bretagne (35130). Une page Facebook et un site Internet fournissent des informations sur l'entreprise.

Contact :
Mathilde RENÉ



Assistante Ressources Humaines

35 rue de la Bougeoire - 35130 La Guerche de Bretagne
T : 02 99 96 25 62 | Poste interne : 6006

E : gatine_viandes_rh@mousquetaires.com

Ouestgo : un service de covoiturage de proximité, convivial et solidaire pour partager votre plein d'essence et aider vos voisins
Trouvez dès à présent votre covoiturage ou proposez votre trajet sur www.ouestgo.fr

Des questions ? Des hésitations ?

Ehop est votre interlocuteur !
contact@ehopcovoiturons-nous.fr / 02 99 35 10 77





Le SMICTOM organise sa 1^{ère} édition du Village du Réemploi et de la Réparation le 14 mai au parc des expositions de Vitré.

Dans le cadre du label Territoire Économe en Ressources (dont il est lauréat aux côtés de Vitré Communauté, Pays de Châteaugiron Communauté et La Roche aux fées Communauté), le SMICTOM Sud Est 35 organise un salon sur le Réemploi et la Réparation.

Un évènement territoriale dédié à la seconde vie des objets. Pour cette première édition, le salon aura lieu le 14 mai 2022 de 10h à 18h, au parc des expositions de Vitré.

Au cours de cet évènement convivial, participatif et ouvert à tous, les acteurs locaux du réemploi des objets vous feront découvrir des moyens et idées pour agir au quotidien (quel que soit son niveau) afin de moins jeter.

Plus d'une quinzaine de partenaires locaux ont répondu présent. Parmi eux : artisans, artistes ou encore associations viendront partager les bonnes pratiques à travers un parcours interactif, des animations, ateliers pratiques (DIY), des expositions ou encore de conférences.

Et pourquoi ne pas venir avec vos objets pour leur donner une seconde vie ? Les bénévoles du repair café n'attendent que vous pour apprendre ensemble à réparer les petites pannes. Des objets dont vous n'avez plus l'utilité ? Venez faire un tour sur la zone de gratuité pour déposer vos trésors et peut-être dégoter une petite merveille !

Pour plus d'informations sur l'évènement et sur le programme, rendez-vous sur la page Facebook du SMICTOM : www.facebook.com/smictomsudest35

RAPPEL

Le bac et les sacs jaunes, c'est la veille au soir !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les jours et les horaires de ramassage des déchets en porte-à-porte ont changé sur certaines communes. Rappelons que les tournées débutent dès 6h le matin et se poursuivent jusqu'à 22h le soir.

Afin d'éviter l'encombrement des rues, merci de sortir votre bac gris et vos sacs jaunes **UNIQUEMENT LA VEILLE AU SOIR** de votre jour de collecte et de rentrer votre bac après le passage du camion.

Jours fériés : les collectes en semaine paire décalées au lendemain

Le lundi 18 avril est un jour férié ! Si vous êtes collecté en **SEMAINE PAIRE**, toutes les collectes de la semaine sont **décalées au lendemain** jusqu'au samedi. Les déchèteries resteront fermées ce lundi.



LA GAULE CHELUNAISE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Suite à la démission des membres du bureau, le président Patrick Moreau a provoqué une Assemblée Générale le 25 février dernier en présence de Monsieur le Maire.

Le président a rappelé les objectifs de l'association en insistant sur la participation active et la grande disponibilité de chacun des participants.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection des nouveaux membres du bureau.

Patrick Moreau : président
Serge Chanteux: vice-président
Michaël Blanchard : trésorier
François-Marie Belloir : secrétaire

Le président a annoncé les prochains événements :

Lâcher de grosses truites (sans concours) : 24 avril 2022

Ouverture de la saison : 1^{er} mai 2022

Lâcher de truites : 18 septembre 2022



UNC - CHELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 12 mars dernier en présence de la plupart des adhérents - les excusés étaient soit souffrants, soit empêchés du fait de la configuration des lieux - .

Le président a présenté la situation financière de l'association. Au sujet de l'augmentation de la cotisation, il a expliqué que celle-ci devrait désormais suivre l'évolution du montant demandé par la Fédération de Rennes. Aujourd'hui, sur chaque adhésion de 20,00 €, Rennes prélève 17,00€. Il reste donc 3,00 € à l'association pour vivre...

Le bureau a été reconduit dans sa constitution actuelle

La réunion s'est terminée par un repas préparé par Delphine du P'tit Casino





A. S. P. C



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association a tenu son Assemblée Générale le lundi 21 mars dernier en présence de Mr le Maire. Celui-ci a marqué l'importance qu'a le maintien de l'activité de cette association dans la survie de notre dernier commerce.

La présidente a accueilli avec chaleur les anciens et les nouveaux membres souhaitant intégrer l'association.

La présidente a présenté le résultat financier de l'exercice 2021. La situation est saine.

Il a été décidé, après discussion, de renouveler la fête du 13 juillet. Celle-ci se tiendrait toujours au terrain de foot mais perdrait son appellation de "Fête du pain".

La présidente a annoncé son intention de quitter la fonction et a sollicité les membres présents : Marie Annick Delaunay, qui s'est proposée, a été élue à l'unanimité.

Les questions diverses étant épuisées, l'assemblée s'est prolongée autour d'un pot de l'amitié. Prochain rendez-vous le 25 avril pour l'organisation de la fête du 13 juillet.



CLUB SAINT ROCH



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le mercredi 23 mars dernier.

Après plus de plusieurs mois d'inactivité, elle a donné lieu à des retrouvailles chaleureuses.

Le président a remercié tous les participants sans oublier les absents, tous pour raison médicale, auxquels il a souhaité de retrouver le plus rapidement possible leur place parmi nous.

Après présentation et commentaires sur la situation financière du club, il apparaît que celle-ci est satisfaisante, en partie grâce à la subvention accordée par la commune.

Le président a rappelé que l'adhésion au club, en accord avec la commune et La Gaule Chelunaise, donne droit de pêcher aux Caves - pendant l'ouverture et en respectant le règlement-. Avis aux amateurs ...

Le président a renouvelé son intention de remettre sa démission. Aucun candidat ne s'étant manifesté, il accepte de prolonger d'un an seulement.

Monsieur le Maire nous a rejoint ensuite pour partager le repas que Delphine avait préparé et qui a remporté un vrai succès.



Nos joies... Nos peines...



Les naissances

Lounéa BRANTHOME-DIONIS, née le 25 décembre 2021
à Saint-Grégoire

Nala JOLY, née le 9 février 2022 à Vitré

Informations diverses

- **Dons pour l'Ukraine** : Si vous souhaitez faire un don en petit matériel (hygiène, paramédical, alimentation, textile...) pour l'Ukraine, nous vous conseillons de vous rendre sur le site internet : <https://allbehindukraine.fr/>, ainsi vous pourrez prendre connaissance de la liste des besoins actualisée.

Le local de collecte se situe :

22 rue Jules Vallès à Rennes (proche du Leclerc Cleunay)

- **Recensement** : Chaque jeune est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile entre la date anniversaire de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Se faire recenser dans les délais permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, mais aussi d'être convoqué à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Inscription également en ligne : www.majdc.fr

- **Campagne déclarative 2022** : Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances Publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative dans les accueils de proximité.

- ➔ Antenne du Service de gestion comptable de Retiers, le mardi 10 mai, après-midi.
- ➔ France Service de la Guerche-de-Bretagne, le vendredi 13 mai, matin.

- **Balayage du bourg 2022** : 7 avril, 19 mai, 7 juillet et 20 octobre.

- **Location de la salle communale** : à nouveau possible aux associations et particuliers, en raison des levées des restrictions sanitaires. Toutefois, il est nécessaire de garder les gestes barrières pour le confort de tous.

- **Urbanisme** : Les demandes pour les autorisations d'urbanisme ; permis de construire, déclarations préalables de réalisation de travaux se font désormais en ligne via <https://gnau.megalix.bretagne.bzh/pv/gnau/#/>, vous pouvez également déposer vos dossiers en 4 exemplaires à la mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

- **Objet trouvé** : Anneau retrouvé sur le parking de la mairie.
Le propriétaire peut le récupérer aux horaires d'ouverture du secrétariat.

